

COMMUNIQUE DE PRESSE

**« Trop la pêche ! »
Pour la première fois, un programme TV est créé à l'initiative d'un
collectif d'annonceurs alimentaires représenté par l'ANIA et diffusé
simultanément par plus de quinze chaînes de télévision**

Paris, le 1^{er} février 2010. **Les annonceurs de l'agroalimentaire, regroupés au sein de l'ANIA, et les chaînes de télévision présentent « Trop la pêche ! », une série de dix reportages à visée éducative, portant sur la nutrition et la santé.** Les programmes, d'une durée de 1 minute 30 secondes chacun, seront multi-diffusés sur l'ensemble des grandes chaînes nationales, de la TNT et des chaînes thématiques « jeunesse » ¹, ainsi qu'en télévision de rattrapage, pendant toute la période des vacances scolaires, **du 6 février au 7 mars 2010, pour une durée totale de diffusion de plus de 36 000 secondes (10 heures).**

« **Trop la pêche !** » fait découvrir aux 6-12 ans et à leurs familles, à travers des mini-reportages, le quotidien d'enfants animés par une passion sportive, artistique ou culturelle. La série a pour ambition d'aider les enfants et leurs familles à adopter une alimentation équilibrée et des comportements adaptés à leur mode de vie. Privilégiant une approche ludique et conviviale, fondée sur l'exemplarité, elle repose sur un parti-pris éducatif fondamental : une bonne hygiène de vie, associant équilibre alimentaire, activité physique, partage et plaisir, permet de s'approprier son corps et de bien grandir.

Avec ces programmes, les annonceurs et les chaînes télé concrétisent un des engagements pris il y a tout juste un an dans la charte [« pour promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision »](#). Cet engagement collectif inédit entre entreprises alimentaires et l'ensemble des chaînes de télévision, placé sous l'égide du ministère de la Santé, du ministère de la Culture et du Conseil supérieur de l'audiovisuel, prévoyait en effet, entre autres, que « *des annonceurs ou des groupements d'annonceurs des industries agro-alimentaires s'engagent à financer des programmes courts d'éducation adaptés au jeune public pour favoriser les bons comportements de vie, d'alimentation, et d'activité physique* ».

¹ TF1, France Télévisions, M6 - Direct 8, TMC, NT1, NRJ 12, Gulli – Canal J, Disney Channel, NRJ Hits, NRJ Paris, TéléTOON/TéléTOON+1 (Canal +),

Grâce au site Internet dédié www.troplapeche.fr, en ligne dès le 8 février, les enfants et leurs parents pourront retrouver le témoignage passionné de nos dix protagonistes ainsi que des informations et conseils nutritionnels pour approfondir leurs connaissances sur les comportements à adopter pour une bonne hygiène de vie.

« C'est une première : en moins d'un an, et grâce à l'enthousiasme de l'ensemble des signataires de la charte, nous avons relevé le défi lancé par les pouvoirs publics, en produisant des programmes originaux, concrets et vivants, qui mettent à l'honneur l'équilibre alimentaire et la pratique d'une activité physique... sans pour autant sacrifier à une valeur qui nous est chère et qui constitue selon nous une des clés du succès de la prévention : le plaisir de manger ! » se félicite Jean-René Buisson, président de l'Association Nationale des Industries Alimentaires. *« Souhaitons que ces films retiennent l'attention des jeunes téléspectateurs, et pourquoi pas, suscitent des vocations ! »*

Programmes et visuels accessibles sur demande

www.troplapeche.fr (en ligne à partir du 8 février 2010).

L'ANIA rassemble 22 fédérations nationales sectorielles et 18 associations régionales des industries alimentaires représentant l'ensemble des entreprises alimentaires de tous secteurs et de toutes tailles. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du premier secteur économique français.

Contact presse :

Caroline de Saint Albin

Agence VFC Relations Publiques

Tél : 01 47 57 67 77 - cdesaintalbin@vfc.fr

Eléments techniques

Producteur délégué : Get Ready Production

Producteur exécutif : Label Télé

Réalisateur : Ivan Radkine

Directeur artistique : Rémi Courgeon

Auteur : Cécile Fontenelle

Compositeur : Vincent Belle